

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Locales](#) > [Lille](#)

LILLE / ASSOCIATION

Ch'ti Vélo : terminus tout le monde descend

Publié le vendredi 18 septembre 2009 à 06h00

[Le station de gardiennage et de location Ch'ti Vélo se situe avenue Willy Brandt, à deux pas de la gare Lille-Flandres.](#) *Le station de gardiennage et de location Ch'ti Vélo se situe avenue Willy Brandt, à deux pas de la gare Lille-Flandres.*



- [Facebook](#)
- [Digg](#)
- [Del.icio.us](#)

- [Ma.gnolia](#)
- [Google](#)
- [Live](#)

Malgré ses tentatives, dont des projets novateurs dans la métropole, l'association Ch'ti Vélo n'a pas résisté au poids de son déficit budgétaire qui s'est accroché à son porte-bagages depuis quelques années. Et ce matin, sa liquidation judiciaire devrait être prononcée.

JULIA MÉREAU > julia.mereau@nordeclair.fr

« C h'ti Vélo remonte en selle ». « Ch'ti Vélo voudrait bien changer de braquet ». Depuis quelques années, nos titres sur cette association de location et de gardiennage portaient avec elle l'espoir d'un renouveau pour un projet que tout le monde approuve : mettre en place un réseau dans la ville, permettre au quidam de louer un vélo à un endroit pour le rendre à un autre. On ne pouvait pas mieux comme idée visionnaire quand l'association a vu le jour en 2004 ! Encore fallait-il pouvoir y arriver. Seule.

Quand elle s'est installée dans son local de l'avenue Willy Brandt, soit à deux pas de la gare Lille-Flandres, Ch'ti Vélo s'était déjà trouvée fort à l'étroit dans ses murs avec ses 120 vélos à gardiennage et ses 80 mis en location. « L'idée était bonne (Ndlr, et pour cause puisque dans la métropole le projet de vélos en libre service doit voir le jour en 2011 dans la métropole), en convient Vinciane Faber, la conseillère municipale déléguée au Plan Vélo dans la ville. Mais ils ont commencé avec 7 salariés, c'était trop ». Et c'est ainsi prise de vitesse que Ch'ti Vélo aurait perdu les pédales. Résultat, en 2006, les chiffres ont donné leur verdict : déficit, salaires impayés. Malgré tout, et surtout fort d'avoir une bonne idée dans le guidon, Ch'ti Vélo a fait des efforts pour « changer de braquet ». De 7, elle est passée à 5 salariés et son nouveau directeur, Arnaud Delcourt espérait bien remettre tout ce petit monde en selle en allant rechercher des partenaires. Seulement faisait-il remarquer à l'époque, « la Communauté urbaine est longue à se mettre en route ». Il y a trois ans en effet, on n'y connaissait ni de « Monsieur Vélo », ni plus de projets urbains liés à la petite reine... Partie bien à l'avance des collectivités, la déroute de Ch'ti Vélo serait-elle transformée en faux départ, pour finir par se faire expulser du jeu aujourd'hui ? Contactés par nos confrères de 20 Minutes avant-hier, les responsables de l'association ne voulaient pas s'exprimer dans leurs colonnes avant que la liquidation judiciaire de leur structure ne soit officiellement confirmée par le tribunal ce matin. Et hier, ils sont restés injoignables.

Mais de l'avis de la Ville qui ne leur avait pas reconduit leur subvention en 2009, et d'autres acteurs majeurs du vélo, les choses ne seraient pas aussi simples. À l'ADAV (association Droit au Vélo) qui les connaît bien, on confirme également que c'est sans doute une mauvaise gestion de départ, associée à un trop lourd déficit (aujourd'hui, il se pourrait qu'il avoisine les 80 000 euros) qui a tout fait dérailler. « Ils étaient repartis sur de meilleures bases en ne gardant plus qu'un seul technicien mais rien n'y a fait », confirme Luc Coveliers de l'ADAV. Lequel technicien devait en plus se trouver au four et au moulin, avec l'ouverture de la station d'un côté et le Bus Mobile (service itinérant de petites réparations au vélo) qu'il était seul à pouvoir conduire, de l'autre... « Ils ouvraient trois heures le soir, trois heures le matin. Ce n'était pas assez pour une station de mobilité. Ils auraient dû passer à un système avec des badges comme à Gand, en Belgique, par exemple. Près de la gare, il y a là un enclos fermé pour les vélos. Il y a 500 places et des badges pour venir déposer et reprendre son vélo quand on le souhaite. » Une idée que l'association Ch'ti Vélo portait peut-être comme elle avait pensé développer les points de vente dans la ville de vélos d'occasion et s'était organisé avec lille3000 pour faire profiter de ses deux roues aux visiteurs... Qu'à cela ne tienne, le conseil d'administration de Ch'ti Vélo aura préféré rendre les armes. En pleine semaine de la mobilité, sa liquidation judiciaire sera selon toute vraisemblance prononcée ce matin. Et alors que d'ici un mois, démarreront les États généraux du vélo à Lille Métropole Communauté Urbaine. Avouez quand même, c'est bête.

D'ici 2013, 1 200 places vélo à Lille-Flandres...

Placée en liquidation judiciaire, l'association Ch'ti Vélo va disparaître au moment même où sort des cartons le projet d'installer à la gare Lille-Flandres une station vélo d'au moins 1 200 places, à l'horizon 2013. C'est un projet phare et multimodal qui devrait prochainement voir le jour à la gare Lille-Flandres. Sur le modèle de nos confrères belges, va sortir des tuyaux un parking à vélo de 1 200 places en 2013. Lequel sera surveillé et certainement placé sous vidéo surveillance. « À terme, le projet espère même atteindre les 3 000 places ! » indique Vinciane Faber, conseillère municipale déléguée au Plan Vélo à la Ville de Lille. Le rêve pour tout cycliste qui se respecte : pouvoir rejoindre la gare en vélo, y laisser son précieux biclou en sécurité pour pouvoir ensuite sauter dans un train en toute sérénité, certain que le dit sésame à pédale sera là quand on reviendra... À l'échelle métropolitaine, confirme l'élue lilloise, c'est un autre rendez-vous de taille qui attend les acteurs de la petite reine, d'ici un mois : les États Généraux du Vélo, les 15 et 16 octobre prochains à Lille Métropole Communauté Urbaine. « Tous les maires ont été invités à y participer pour une prise de conscience globale sur les aménagements vélo qu'il va falloir concevoir », explique Vinciane Faber. Et pour cause : « Au 1er juillet 2010, c'est acté : toutes les zones 30 à sens unique dans la métropole devront être aménagées de doubles sens cyclables ». L'élue de compter : il y en a 25 à Lille (comme la rue Esquermoise par exemple) et 100 dans la métropole. Dix garages à vélo dans la ville « Il nous faudra également aménager les zones de rencontre. Parler des vélo-routes voies vertes, ces chemins qui longent les berges de la Deûle et qui ont besoin de continuité. Et enfin, il sera question du stationnement ». À Lille, il est ainsi toujours prévu de récupérer les anciens locaux numéricable pour permettre aux riverains d'y stationner leurs vélos. « C'est en bonne voie, confie Vinciane Faber. On devrait en tester une dizaine prochainement ». Et si cela fonctionne, la ville serait ainsi maillée d'une centaine de petits garages à vélos. JU.M. En vue des États Généraux du Vélo, qui auront lieu à LMCU les 15 et 16 octobre prochains, chacun peut aller déposer ses remarques sur le site communautaire : www.lmcu.fr

